

FONTAINES EN COM'1

Numéro spécial Enfance et Jeunesse - Mai 2021

Édito



Arrivée au Conseil municipal depuis début juillet 2020, c'est avec grand plaisir que j'ai été nommée adjointe au service des affaires scolaires, périscolaires et de la jeunesse.

Dans ce Fontaines en com' spécial enfance et jeunesse, vous retrouverez les principaux acteurs de la vie des enfants et adolescents.

Avec cette pandémie, les enfants vivent des moments compliqués entre les gestes barrières, le port du masque pour les enfants de plus de 6 ans et le lavage incessant des mains. Nous souhaitons vivement un retour à la normale. Je tenais à leur dire un grand BRAVO pour leur patience à s'adapter à un protocole qui change régulièrement, à comprendre qu'ils ne pouvaient plus manger à la cantine avec les copains, ni jouer dans la cour de récréation avec les enfants de niveaux différents.

Par le biais de cet article, l'ensemble de l'équipe municipale tient à remercier sincèrement tout le personnel des écoles ainsi que les enseignants et les agents techniques pour leur implication auprès des élèves pendant cette pandémie.

Je souhaite remercier également les enfants des écoles et du périscolaire qui ont participé à l'embellissement de la cour de la mairie.

Je tenais à rappeler que je reste à la disposition de toutes les familles désireuses de me rencontrer pour quelque question que ce soit.

Enfin, soyez assurés du caractère prioritaire que donne l'équipe municipale actuelle à l'éducation et à la formation, souhaitant contribuer à l'épanouissement de notre jeunesse.

Ensemble, préparons les citoyens de demain.

Bénédicte BOURGEON

Deuxième Adjointe chargée des affaires de proximité, des affaires scolaires, périscolaires, de l'enfance et de la jeunesse

Le Relais des assistants maternels



Le Relais Assistants Maternels (RAM) bientôt renommé Relais Petite Enfance est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges, à destination des parents, des enfants et des assistants maternels.

- Il informe les parents sur l'ensemble des modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire concerné et les oriente vers le mode de garde le plus adapté à leurs demandes et à leurs besoins.
- Il accompagne les parents dans leur fonction d'employeur lorsque leur enfant est accueilli chez un assistant maternel. Les RAM délivrent une information générale en matière de droit du travail et oriente les parents vers les interlocuteurs privilégiés en cas de demandes spécifiques.
- Il contribue à la professionnalisation des assistants maternels en proposant des réunions, des formations, l'analyse de la pratique professionnelle...
- Il propose des temps d'éveil pendant lesquels les enfants, accompagnés de leurs assistants maternels ou de leurs parents, rencontrent d'autres enfants autour d'activités manuelles, de jeux libres, de spectacles...

L'espace est spécialement aménagé pour favoriser l'autonomie de l'enfant et lui permettre d'évoluer à son rythme. Les enfants sont accompagnés par le regard bienveillant de leur assistant maternel et de l'animatrice du RAM, ce qui leur permet de prendre confiance en eux et d'être ainsi valorisés à travers les expériences qu'ils peuvent faire.

L'accueil se fait pendant les matinées d'éveil sur inscription le lundi matin de 9h00 à 11h30 à Farges-lès-Chalon.

Les permanences téléphoniques ont lieu les lundis après-midi de 13h00 à 17h00. Il existe une possibilité d'accueil sur rendez-vous.

Le planning des animations est envoyé aux assistants maternels par mail tous les mois. N'hésitez pas à transmettre votre adresse mail à la responsable si vous souhaitez le recevoir également.



Responsable RAM : Mme RADEMACHER Sabrina
Tél : 06-77-05-79-34
Mail : ram-fontaines@legrandchalon.fr

Accueil de loisirs et restaurant scolaire de Fontaines



Anne BOUCHARD
Directrice



Véronique
BRAMOULLE
Directrice adjointe

L'accueil de loisirs périscolaire, situé dans les locaux de la Maison de l'Enfance, et le restaurant scolaire, rue du Parc, accueillent les enfants des écoles maternelle et élémentaire, scolarisés à Fontaines.

L'accueil de loisirs périscolaire est un moment de détente, au cours duquel de nombreuses activités sont proposées aux enfants dans un cadre sécurisant, en étant sous la responsabilité du personnel qui assure une discipline bienveillante.

Ouverture, les lundis, mardis, jeudis, vendredis en période scolaire:

- de 7H15 à 8H35 accueil de loisirs matin
- de 11h45 à 12H30 accueil de loisirs midi
- de 11H45 à 13H35 restaurant scolaire et temps de garde
- et de 16H45 à 18H30 accueil de loisirs soir

La livraison des repas au restaurant scolaire est assurée par la société RPC située à Manziat (01).

La prestation "repas avec garde", avec un premier service pour les enfants de maternelle et quelques enfants d'élémentaire, puis un deuxième service pour les enfants d'élémentaire.

Les inscriptions aux différentes prestations se font tout au long de l'année exclusivement en ligne par les familles, sur le site: "Mon espace Famille".

Pour tout renseignement complémentaire:

Mail: enfance@fontainesenbourgogne.fr

tel: 03 85 91 48 18

Personnel du secteur "Enfance"

Ecole maternelle



Christine MONNOT
ATSEM*,
accueil de loisirs



Sylvie LANDRE
ATSEM*,
accueil de loisirs



Margaux PERRAUT
ATSEM*,
Restaurant
scolaire



Maggy FLATTOT
Restaurant scolaire



Valérie MARTIN
Restaurant scolaire,
entretien des locaux

Ecole élémentaire



Benvinda CHAMPION
Restaurant scolaire,
accueil de loisirs,
entretien des locaux



Hélène GERARD
Restaurant scolaire,
accueil de loisirs,
entretien des locaux



Muriel JACOB
Restaurant scolaire,
entretien des locaux

*ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

A l'Ecole Maternelle de Fontaines, il fait bon y aller ...

L'école maternelle accueille 55 élèves en trois classes. Les enfants ont entre 3 et 6 ans. (Selon les années, les enfants de 2 ans et demi peuvent être admis chez les tout-petits.)

En 2020-2021 :

- Maîtresse Rachel Boisfard : 19 élèves :
15 grands (nés en 2015) et 4 moyens (nés en 2016).
- Maîtresse Nadège Strikar : 18 élèves :
13 moyens (nés en 2016) et 5 petits (nés en 2017).
- Maîtresse Armelle Dominguez : 18 élèves :
15 petits (nés en 2017) et 3 tout-petits (nés en 2018).
Elle est aussi la directrice de l'école maternelle.



L'école maternelle

- Jeudi 8 octobre 2020, les petits et tout-petits ont fait de la compote de pommes.
- Vendredi 13 décembre 2020, fête de Noël, le Père Noël est passé à l'école déposer les livres offerts par la mairie à chaque enfant.
- Jeudi 11 mars 2021, les enfants se sont déguisés pour fêter Carnaval à l'école.



Carnaval (Classe des petits-moyens) et maîtresses Rachel et Nadège, et Margaux



Contact

Armelle DOMINGUEZ

03 85 91 40 88

ec-mat-fontaines-71@ac-dijon.fr

2020-2021 : Une année encore bien particulière à l'Ecole Élémentaire

Cette année scolaire 2020 - 2021 est encore une année bien spéciale pour les élèves de France.

Après avoir dû quitter les bancs de l'école du 16 mars au 14 mai 2020, les enfants ont pu en reprendre le chemin en septembre, heureux et en toute confiance...

Mais c'était sans compter sur la COVID qui continuait à nous gâcher nos belles heures d'école. Nous avons dû leur imposer le masque à longueur de journée, une dizaine de lavages de mains par jour, moins d'EPS..., mais malgré tout, ils ont su faire preuve de beaucoup de courage et de patience et ont tout accepté !!! En tant que directrice de l'école, je dois vous avouer que je suis très fière d'eux.

Très peu de projets ont pu voir le jour et lorsqu'ils ont vu le jour, ils n'ont pu aller au bout.

En décembre, toute l'école a participé à une action de solidarité « 1 boîte pour 1 sourire ». Nous avons récolté une vingtaine de boîtes plus une quantité importante de jouets apportés par les élèves de CP.

Nous avons également maintenu notre Carnaval sans grande récré commune.



Solidarité - CP

Les couleurs de la paix CP
Laïcité à l'école

Les 2 classes de grands ont pu effectuer un cycle de rugby-flag et un de natation. Ils ont pu mener un projet sur la photographie avec le musée Niepce ; en espérant qu'ils puissent aller au bout de ce projet en visitant l'exposition de photos réalisées par les différentes écoles partenaires.

La classe de CE1/CE2 a pu bénéficier de l'intervention d'une animatrice du Grand Chalon sur le thème des insectes.

Nous avons également pu participer au projet « Livrentête » avec la bibliothèque.

Il nous reste le projet de la classe verte à Albiez-le-vieux dans le massif de la Vanoise en Savoie du 14 au 18 juin. Nous croisons les doigts afin qu'il puisse se réaliser.



Carnaval ->
CM1 CM2

Pour la rentrée 2021 - 2022,
nous devrions accueillir 80 élèves :
18 CP - 17 CE1 - 13 CE2 - 14 CM1 - 18 CM2
répartis en 4 classes.

Cette nouvelle année scolaire devrait donner le jour à de nouveaux projets que nous espérons pouvoir mener à bien.

N'hésitez pas à aller faire un tour sur notre site d'école :
<http://ele-fontaines-71.ec.ac-dijon.fr/>

Ce site est le reflet de toutes les activités, sorties effectuées par les enfants au sein de l'école, mais il vous apporte aussi toutes les informations concernant l'école : règlement intérieur, procès-verbal des conseils d'école, agenda des sorties et manifestations à venir...

Contact
Roxanne FOUQUET
03 85 91 40 19
ec-el-fontaines-71@ac-dijon.fr

Comité consultatif enfance et jeunesse

Le comité enfance et jeunesse qui a été créé en janvier 2021, a pour but d'écouter et de réaliser des activités, des rencontres pour les enfants et les adolescents.

Pour l'instant, nous ne pouvons pas nous réunir car il nous manque quelques personnes majeures non élues au sein du Conseil municipal qui seraient intéressées par ce projet.

Si vous avez un peu de temps, des envies, des souhaits ou des désirs de réaliser de nouvelles choses pour nos jeunes au sein de notre beau village, alors n'hésitez plus, envoyez un simple mail à : accueil.mairie@fontainesenbourgogne.fr en donnant vos coordonnées pour signaler que vous voulez nous rejoindre.

Au plaisir de se retrouver dans ce nouveau comité....



SIVU THALIE ENFANCE JEUNESSE - ACCUEIL DE LOISIRS



Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique regroupe les communes de Farges-lès-Chalon, Fontaines et Rully pour les actions de l'enfance et de la jeunesse.

Le SIVU Thalie enfance jeunesse propose aux enfants âgés de 3 à 14 ans un accueil de loisirs pendant les vacances scolaires (sauf à la période de Noël) et les mercredis en période scolaire.

L'établissement IFAC BOURGOGNE (organisme de formation et d'animation) a été choisi par les communes pour la gestion de l'accueil de loisirs.

Les enfants peuvent être accueillis en journée ou en demi-journée avec ou sans repas avec pour seule condition d'être inscrits au minimum 4 demi-journées par semaine lors des vacances scolaires.

Les inscriptions se font par le biais d'un portail famille sur internet. Les parents peuvent gérer eux-mêmes l'inscription de leur enfant, télécharger leur facture et régler celle-ci en ligne directement.

Une plaquette avec les dates d'inscriptions et le programme est distribuée avant chaque période de vacances par le biais des écoles ou encore disponible sur le site internet ou facebook de l'accueil de loisirs.

L'équipe permanente qui gère l'accueil de loisirs est constituée d'une directrice, Emilie Gey, et de son adjoint Martin Galletier. A chaque période de vacances des animateurs diplômés BAFA et CAP petite enfance sont embauchés pour constituer l'équipe pédagogique.

L'équipe se réunit plusieurs fois dans l'année pour définir les objectifs pédagogiques, les thèmes et créer les plannings d'activités.

Dates et lieux de fonctionnement de l'accueil de loisirs pour l'année 2021 :

- Vacances d'été :
Du 7 au 23 juillet à Rully
Du 26 juillet au 6 août à Fontaines
Du 16 au 27 août à Farges-lès-Chalon
Fermeture du 9 au 13 août et les 30 et 31 août
- Vacances d'automne :
Du 18 au 30 octobre à Farges-lès-Chalon

L'année 2021, tout comme l'année 2020 est une année particulière pour l'accueil de loisirs comme elle l'est pour beaucoup d'entre vous.

Nous nous efforçons d'adapter nos activités afin de respecter le protocole sanitaire. Les protocoles évoluant régulièrement, nous tenons les familles informées par mail.



Pour nous contacter : 06.11.21.26.99

Facebook : Sivu Thalie Enfance Jeunesse

Site internet : <https://www.ifac.asso.fr/Accueil-de-loisirs-Farges-Fontaines-Rully>



Lycée Agricole

Le lycée agricole se situe sur le quartier de la Platière à Fontaines.

L'établissement jouit d'une excellente réputation tant auprès des familles, des jeunes qui l'ont fréquenté qu'auprès des professionnels du monde agricole.

Le lycée accueille les élèves de la seconde au BTS (384 lycéens et étudiants et 100 apprentis) et propose des parcours de formations variés.

En effet, il est possible d'y préparer :

- Un baccalauréat professionnel en voie scolaire ou par la voie de l'apprentissage
- Un baccalauréat technologique (Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant)
- Et un Baccalauréat Général, aux couleurs très scientifiques, idéal pour des jeunes se destinant à des écoles d'ingénieurs ou des écoles vétérinaires.

Une offre en enseignement supérieur est possible avec un BTSA Analyse et Conduites des Stratégies de l'Exploitation en formation initiale et deux BTSA proposés par apprentissage en Production Animale et Agronomie Productions Végétales.

Implanté près de Chalon sur Saône, le lycée bénéficie de toutes les infrastructures routières et ferroviaires, ce qui facilite son accessibilité à des élèves venant de tout le département de Saône et Loire et au-delà.

Le lycée présente de nombreux atouts :

- un cadre de vie très agréable ;
- une exploitation au cœur de l'établissement qui représente un support pédagogique performant accompagné d'une boutique qui permet la mise en valeur des produits issus de l'exploitation de Fontaines et de Charolles mais aussi d'autres lycées agricoles ;
- la majorité des élèves accueillis sont internes. Ils bénéficient ainsi d'un encadrement éducatif recherché par les familles mais aussi des activités culturelles et sportives proposées tout au long de l'année scolaire ;
- les équipes enseignantes et éducatives sont particulièrement investies dans le suivi et la réussite de chaque jeune de l'établissement.

Depuis toujours, le lycée de Fontaines a à cœur de participer à la vie et aux activités du territoire, en particulier sur des projets culturels et environnementaux faisant de lui un partenaire privilégié des collectivités et des différentes associations locales.

Ainsi, par son attractivité, le lycée participe à son échelle au rayonnement de la commune de Fontaines.

Retrouvez toutes les informations et l'actualité du lycée sur le site : www.epl-fontaines.fr
Contact : 03 85 47 82 82

La commune s'engage financièrement ...



• Pour les écoles maternelle et élémentaire

Au même titre que la région a la charge des lycées, le département celle des collèges, c'est la commune qui a la charge des écoles publiques établies sur son territoire. Elle est propriétaire des locaux, en assure la construction, l'extension, les grosses réparations mais aussi les dépenses de fonctionnement et d'entretien.

Pour les personnels, si la rémunération des enseignants est assurée par l'État, c'est la commune qui recrute, gère et rémunère les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) et les personnels chargés de l'entretien des locaux.

Quelques chiffres clés pour les dépenses de notre commune :

. en fonctionnement : 130 000 euros par an dont :

- personnels de la commune : 83 000 € (hors interventions régulières des agents techniques),
- consommables (eau, gaz, électricité,...) : 24 000 €,
- fournitures diverses et autres frais de fonctionnement : 23 000 €,

. en investissement : plus de 600 000 euros au cours des trois dernières années dont :

- rénovation énergétique de l'école élémentaire : 580 000 € (hors subventions),
- sécurisation des entrées des écoles et visiophonie : 45 000 € (hors subventions),

. pour l'année 2021, arrivée de nouveaux équipements informatiques :

- pour l'école maternelle : la candidature au projet « Label Ecoles Numériques 2020 » a été retenue par les services du rectorat. Les nouveaux matériels (ordinateurs et tablettes mobiles) représentent un investissement de 14 000 euros dont la moitié est financée par la commune.
- au titre de l'appel à projet « Pour un socle numérique dans les écoles élémentaires » lancé par l'Education Nationale, la commune a déposé un dossier établi en partenariat avec l'équipe pédagogique. Le projet comprend des équipements et des logiciels. La réponse du rectorat devrait être connue avant la fin du mois de juin.

• Pour l'accueil de loisirs périscolaire et la restauration

Outre l'investissement important réalisé avec la construction du restaurant scolaire (coût de 764 000 € HT après déduction des subventions), la commune assume l'ensemble des dépenses de fonctionnement, à savoir :

- . frais de personnels pour le restaurant et la garderie : 126 000 € ;
- . consommables (eau, gaz, électricité,...) : 15 000 € ;
- . fournitures diverses et autres frais de fonctionnement : 8 800 €.

La participation des familles et la subvention de la CAF pour le périscolaire couvrent 38% des dépenses.

• Pour les activités enfance-jeunesse proposées par le SIVU

La contribution financière de la commune au budget du syndicat est établie selon le nombre d'habitants de chaque commune adhérente. Pour Fontaines, elle a représenté une somme de 21 400 € en 2020. Par ailleurs, chaque commune reçoit alternativement les activités du centre afin d'avoir une répartition équitable des charges de fonctionnement.

• Pour les activités sportives des collégiens de Chagny gérées par le syndicat mixte

Regroupant les communes dont les enfants sont scolarisés au collège Louise Michel, le syndicat gère le complexe sportif utilisé par les élèves. La contribution budgétaire de chaque commune est calculée selon le nombre d'enfants scolarisés au collège. Pour Fontaines, la contribution était de 7 600 euros en 2020.



Mais la commune s'investit aussi ...

- en créant un comité « Enfance-Jeunesse » avec un budget alloué pour la mise en place des premières activités,
- en accompagnant les projets d'animation du territoire du lycée agricole ; ainsi, des actions co-construites dans le domaine culturel sont prévues à l'automne 2021,
- en participant activement aux commissions et travaux organisés par le Grand Chalon, notamment dans le domaine de la petite enfance, compétence communautaire,
- en engageant une nouvelle réflexion relative à la création d'espaces de jeux pour les plus petits et leurs familles, en complément des installations sportives récentes.